REGLEMENT RAID FRAGLES-ROCS, BOL D'AIR

I. Organisation

Le Raid Fragles-Rocs, Bol d'air est organisé conjointement par les associations
CSC Fragles-Rocs :
Bol d'air
<u>Adresse du siège social :</u>
CSC Fragles-Rocs
Mairie, Place de la Nation
38460 Crémieu

Les inscriptions et les informations des coureurs sont gérées par les Fragles-Rocs et Bol d'Air

L'organisation du Raid Fragles Rocs Bol d'air se décline en 3 épreuves distinctes

- Le **Raid Découverte / Famille :** épreuve multi-sports en orientation : **Temps imparti 3h00**
- Le **Raid Sportif**, épreuve multi-sports en orientation : **Temps imparti 4h 00**
- Le **Raid Aventure**, épreuve multi-sports en orientation : **Temps imparti : 6h**

<u>Chronométrage par doigt SI : un chèque de caution de 55€ sera demandé lors de l'inscription</u>
Les parcours seront dévoilés le jour même, les parcours sont présentés sous la forme d'une **course au score** (voir définition chapitre VII)

II. Participation, responsabilité et connaissance du règlement

La participation aux différentes épreuves implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement (les concurrents devront "signer" cet engagement à l'inscription ou sur place au moment du retrait des consignes de courses). Ainsi que le respect des règles visant à la protection de l'environnement des régions traversées. Cela comprend :

- Les équipes devront respecter impérativement le code de la route lors des cheminements sur la voie publique.
- Cohabiter avec les autres usagers : véhicules, randonneurs, ...
- Respecter les riverains et les populations locales,
- Ne pas couper à travers les champs cultivés ou terrains habités,
- Ne pas franchir les murs de propriété,
- Ne laisser aucun déchet derrière soi.
- Effectuer le tri de ses déchets à chaque point de collecte.

Ce règlement pourra être complété ou soumis à des modifications et les équipes inscrites en seront informées par mail ou par affichage le jour de l'épreuve.

Le non-respect du règlement sera sanctionné. (Disqualification ou pénalité)

ORGANISATION

- L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.
- Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou en cas de vol
- Le matériel mis en place pour les épreuves est assuré par l'organisation depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée des concurrents.

PARTICIPANTS

- Chaque concurrent déclare être titulaire d'un contrat d'assurance personnelle, le couvrant en « responsabilité civile privée » ainsi qu'une assurance « individuelle accident ».
  ⇨ Tous les compétiteurs participent sous leur propre responsabilité
- Chaque participant devra fournir un certificat médical **« de non contre-indication au Raid multi-sport en compétition »** de moins d'un an à la date de l'épreuve. Seront acceptées les licences FFA, FFC, FFCO, FFTri de l'année en cours.
- De plus les participants s'engagent à ne procéder à aucune poursuite, que ce soit contre les propriétaires des terrains privés ou publics traversés par le tracé.
- Le port du casque attaché est obligatoire pour les épreuves impliquant au moins un VTT et, au besoin, les épreuves surprises.

III. Dates, départ et horaire

Parcours	Date et départ	Brieffing
Raid Aventure	Dimanche 22 avril 2018 à 10 h 00	9H45
Raid Sportif	Dimanche 22 avril 2018 à 10 h15	10H
Raid Découverte / Famille	Dimanche 22 avril 2018 à 11h 00	10H45

Il est impératif que les participants soient présents au niveau de l'espace d'accueil au moins **30 minutes** avant le départ afin de participer au **briefing**
Des barrières horaires seront notées sur le road book pour permettre à tous de fonctionner en sécurité.

IV. Les équipes

Raid Aventure : Les équipes sont composées de deux personnes d'au moins 16 ans avec autorisation parentale pour les mineurs.
Raid Sportif : Seules les personnes de plus de 12 ans peuvent participer. Les mineurs de 12 à 14 ans devront obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure et fournir une

autorisation parentale. Les mineurs de 15 ans et plus pourront participer ensemble en fournissant une autorisation parentale.
ATTENTION : Les parcours Aventure et Sportif sont adaptés à des adultes entrainés.

Raid Découverte/Famille : Des équipes de 2 à 4 avec au moins un adulte. Les enfants ont le droit de participer à partir de 10 ans. Mais une certaine habitude de ce type d'effort est nécessaire (15 km de vtt et 5 km de course à pied). **Les équipes composées uniquement d'adultes sont autorisées mais ne seront pas classées**. Chaque enfant doit avoir une autorisation parentale donnant le nom de l'adulte l'accompagnant (l'autorisation parentale peut être renvoyée par mail ou par courrier à l'adresse notée ci-dessous).
Il est à noter que le raid Découverte a été conçu pour des enfants ayant entre 14 et 16 ans.

Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Chaque équipe gère elle-même sa préparation, sa promotion et son déplacement.

Les équipes sont en autonomie complète pendant le raid. Elles doivent se munir de vivres et d'**eau**. Cependant, l'organisation propose un ravitaillement en eau et fruits sur le parcours.

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'équipes est limité sur chacune des épreuves :

- Raid Fragles-Rocs Bol d'Air Sportif : limité à 80 équipes
- Raid Fragles-Rocs Bol d'Air Aventure : limité à 40 équipes (à voir suivant les inscriptions)
- Raid Fragles-Rocs Bol d'Air Découverte : limité à 40 équipes (à voir suivant les inscriptions)

V. Inscriptions

L'inscription administrative des équipes se fait par **internet** sur le site de notre partenaire :

www.engage-sports.com

Vous pourrez trouver des informations sur les sites des associations :

http://boldairappn.wixsite.com/boldair

www.fragles-rocs.fr

Certains documents nécessaires à la finalisation du dossier peuvent être envoyés par courrier à l'adresse suivante :
BOL D'AIR
Chez GONIN Karine
614 chemin du Bletenay
38440 Meyrieu Les Etangs

Frais d'inscription :

- Raid Aventure : 60 € par équipe
- Raid Sportif : 50 € par équipe
- Raid Découverte : 30€ pour une équipe de 2 ; 45€ pour une équipe de 3 et 55€ pour une équipe de 4. (L'inscription comprend un lot par personne et le repas d'après course)

Toutes inscriptions seront majorées de 5 euros à compter du 9 avril (15 jours avant le jour J)

Les inscriptions sont possibles jusqu'à l'avant-veille de l'événement, en présence de tous les documents nécessaires et dans la mesure des cartes disponibles.
S'il reste des cartes disponibles, les inscriptions sur place seront possibles avec une majoration de 10€ par rapport au prix initial et en paiement par chèque uniquement.

Les droits d'engagement comprennent l'inscription, le repas, un lot de participation, des ravitaillements…

L'inscription implique l'acceptation du règlement. Les engagements incomplets seront considérés comme nuls et seront mis en attente, au profit de dossiers complets (Tout dossier incomplet le jour du raid sera considéré comme nul).

VI. Épreuves

Le descriptif des épreuves est valable pour le raid Découverte, le Raid Sportif et le raid Aventure.
L'ensemble des épreuves est en orientation ; aucun parcours balisé.

Descriptif de l'épreuve :

Le raid est une course au score : les équipes disposent d'un temps imparti MAXIMUM (6h pour le raid Aventure, 4h pour le raid Sportif et 3h pour le raid Découverte/Famille) pour trouver un maximum de balises dans l'ordre de leur choix à l'intérieur de chaque section. L'ordre des sections est libre.
Le classement se fera sur 35 postes sur le parcours Sportif, 49 postes sur le parcours Aventure et 15 postes sur la parcours Découverte.
Des postes en noir sur les cartes, au nombre de 20, devront obligatoirement être pris par les équipes. Des postes en rose seront laissés au choix des concurrents pour arriver au total correspondant à leur raid.
Pour une équipe sur le raid Sportif : 20 postes noirs (obligatoires) plus 15 postes roses (facultatifs) choisis parmi les postes possibles.
Pour une équipe sur le raid Aventure : 20 postes noirs (obligatoires) plus 29 postes roses (facultatifs) choisis parmi les postes possibles.

Chaque 2 minutes de retard sur le temps imparti à la fin du raid entrainent la déduction d'une balise sur le score de l'équipe

- ⇨ **Un seul mot d'ordre être à l'heure !!!!!!**

Détails :

Les parcours sont tracés en milieu naturel et les épreuves s'enchaînent sans arrêt de chronométrage. Les parcours consistent en une succession d'épreuves comprenant, CO, VTT'O, Run & Bike …. Les parcours comportent un certain nombre de points de contrôles (balises) qui doivent être pointés à l'aide d'un doigt électronique par chaque équipe en présence **des 2 coéquipiers**. (Une balise comprend une toile et un boitier)

Il est interdit aux deux coéquipiers de se séparer (rester à vue). Des contrôles inopinés seront réalisés. En cas de séparation des équipiers, l'équipe pourra être disqualifiée.

Les départs et fins de section seront à biper avec un doigt électronique.
Les balises ne doivent être bipées qu'une fois, le doigt électronique dispose d'une capacité maximum d'enregistrement des temps : au-delà de cette limite, les temps ne seront plus enregistrés.

Des épreuves peuvent être modifiées, ajoutées, supprimées ou neutralisées si l'organisation le juge nécessaire. Les modifications éventuelles seront annoncées sur le site internet de l'association et le jour de l'épreuve lors du briefing d'avant course.
Le classement se fait au nombre de balises puis au temps : l'équipe ayant trouvé le plus de balises ou l'ensemble des balises de son parcours (35 pour le sportif et 49 pour l'Aventure) sera déclarée gagnante ; en cas d'égalité au nombre de balises, l'équipe arrivée 1ère au temps sera déclarée vainqueur (le temps mis sur les épreuves « hors temps » ne sera pas pris en compte en cas d'égalité).

Ordre des sections par épreuve

Raid Aventure : VTT orientation (carte IOF) / course d'orientation (Carte IOF) / run an bike orientation carte (IOF) / VTT orientation (IOF) / Course d'orientation au score (carte IOF) / VTT Orientation (IOF).
Raid Sportif: VTT orientation (carte IOF) / course d'orientation (Carte IOF) / run an bike orientation carte (IOF) / VTT orientation (IOF) / Course d'orientation au score (carte IOF) / VTT Orientation (IOF).
Raid découverte/ famille : VTT orientation (carte IOF) / course d'orientation au score (Carte IOF) / run an bike orientation / VTT orientation.

Règlement par épreuve :

VTT Orientation : 9 postes obligatoires

- Les concurrents ont à leur disposition une ou deux cartes selon les parcours, carte IOF au 1/20000, sur laquelle est inscrit l'emplacement des balises qu'il faudra poinçonner dans un ordre libre. Sur cette carte se trouvent aussi les emplacements du départ des autres épreuves.
- Certaines routes ou chemins sont volontairement barrés et sont interdits pour des raisons de sécurité. Des contrôles inopinés seront réalisés.
- Casque obligatoire

Course d'orientation : deux sections différentes : 8 postes obligatoires soit 4 sur chaque carte :

- Les concurrents ont à leur disposition une carte de CO réalisée spécifiquement pour l'occasion respectant les normes. Les concurrents doivent rester ensemble et **respecter les zones interdites**. Des contrôles inopinés seront réalisés.
- Les concurrents doivent poinçonner les postes à l'aide du doigt électronique dans l'ordre de leur choix.

Bike &Run : 3 postes obligatoires

- Les concurrents doivent réaliser un parcours en orientation ; ils disposent d'un VTT pour deux ; ils se le passent quand ils veulent. Ils doivent rester ensemble à vue ; ils doivent suivre le même parcours. Des points de contrôle seront disposés au long du parcours.
- L'ordre est libre.
- Casque obligatoire

Sécurité : l'Organisation se réserve le droit d'arrêter les équipes qui ne pourraient pas continuer l'épreuve dans les conditions normales de sécurité (retard trop important, conditions météo, fatigue excessive…) et de modifier le parcours ou les épreuves en cas de mauvais temps ou pour des circonstances indépendantes de leur volonté.

RECOMPENSES

Des trophées et des lots seront remis aux trois premières équipes de chaque catégorie sur le raid Aventure et Sportif (Scratch, Femme, Mixte). Pour le raid Découverte, un classement scratch sera réalisé, sans distinction de catégories d'âge. Aucune prime ne sera remise. La présence des participants récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation.

VII. Équipement

L'utilisation de vélo à assistance électrique est interdite ainsi que l'usage de GPS avec fond de carte.

Une première liste partielle du matériel obligatoire comprend :

- 1 téléphone portable par équipe (n° à communiquer à l'organisation lors de la remise des dossards)
- 1 couverture de survie par équipe
- 1 boussole par équipe
- 1 litre d'eau par équipier
- 1 VTT en bon état de fonctionnement par équipier
- 1 casque VTT par équipier
- 1 sifflet par équipe

Matériel facultatif recommandé :

- Porte carte étanche
- Bonnes chaussures de trail
- Gants et lunettes
- Petit matériel de réparation VTT.
- En cas d'utilisation d'un système de traction entre VTT, celui-ci, pour des raisons de sécurité, doit être largable à tout moment par la personne tractée ; il ne peut être utilisé en descente et lors des départs groupés.

L'organisation fournira :

- Les dossards, plaque vtt et carton de contrôle
- Le carnet de route et les cartes

Chaque concurrent est seul responsable de la conformité de son matériel et de ses protections individuelles. Tout matériel personnel reste donc sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance fermé. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'association ou ses membres pour perte, vol ou détériorations…
Si un concurrent constate une défection du matériel fourni, une réclamation doit immédiatement être portée auprès de l'organisateur. Les concurrents sont responsables de leurs actes durant la course. Ils sont tenus de rembourser tous les frais de remise en état des biens publics ou privés dégradés de leur fait, après constatation par un représentant de l'autorité publique.

VIII. Sécurité et assistance

La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisation qui veillent à la sécurité des concurrents et au bon fonctionnement de l'épreuve. L'assistance médicale est assurée par un organisme de secouriste. Chaque participant se doit de signaler un coureur en détresse à l'assistance médicale ou aux signaleurs présents sur le parcours grâce aux numéros d'urgence fournis par l'organisation.

Toute assistance extérieure est interdite pendant la course. Cependant, le dépannage entre équipes concurrentes est autorisé et vivement recommandé.
Une équipe de l'organisation sera au point de ravitaillement et pourra fournir une aide technique sur la réparation des vtt en cas de besoin. Cette aide ne sera pas dis qualificative.
En cas d'abandon, l'équipe doit informer la direction de course de son arrêt en se rendant au PC course ou poste d'assistance le plus proche.

IX. Annulation et remboursement

En cas de forfait d'une équipe, celle-ci doit avertir l'organisation au plus tard 10 jours avant le raid ; l'équipe peut être remboursée, moyennant une retenue de 20 euros par équipe.

En cas de forfait d'un équipier (par blessure ou raison de force majeure), le remboursement n'est possible que si la demande est faite au plus tard 10 jours avant le raid et sur présentation d'un justificatif (certificat médical). Passé ce délai, aucun remboursement ne peut être demandé.

Les équipes ne se présentant pas à l'épreuve sans avoir averti préalablement l'organisation, et quelques soient les raisons du désistement, ne peuvent prétendre à aucune demande de remboursement des frais d'inscription, ni à aucun report d'inscription.
Un changement de coéquipier est possible jusqu'au dernier jour ; il faudra présenter le certificat médical ou la licence du nouveau venu.